



ARCONIC

Normes Fournisseur

Dans le cadre de l'engagement continu d'Arconic envers des pratiques commerciales éthiques et durables, nous nous sommes engagés à travailler de concert avec nos fournisseurs, nos contractants, nos consultants et les autres personnes avec qui nous faisons des affaires (communément désignés par le terme « Fournisseurs ») pour garantir le respect de ces principes.

Bien que nous reconnaissons qu'il existe différents environnements juridiques et culturels dans lesquels nos Fournisseurs opèrent, nous croyons que ces principes sont communs dans le monde entier. Nous avons développé des Normes Fournisseurs reprenant ces principes afin d'éclairer nos Fournisseurs concernant nos attentes dans ce domaine en nous appuyant sur la déclaration de notre mission et de nos valeurs :



Pour tous, Tous les jours et Partout :

Nous gagnons lorsque nos clients gagnent - notre capacité d'innovation, notre fiabilité et notre savoir-faire opérationnel sont au plus haut niveau.

Nous excellons en tant qu'équipes de haute performance - en toute sécurité, avec respect et intégrité.

Nous nous attendons à ce que nos Fournisseurs honorent ces valeurs et les pratiques correspondantes qui constituent les Normes Fournisseurs d'Arconic, et s'assurent que leurs employés, représentants, sous-fournisseurs et sous-traitants fassent de même.

Ces Valeurs sont le fondement du **Code de conduite** d'Arconic qui peut être consulté sur : <http://www.arconic.com/global/en/who-we-are/code-of-conduct.asp>.

Nos fournisseurs doivent mener leurs affaires de manière éthique et avec intégrité. Cela comprend :

- Respecter les lois nationales et internationales, y compris les normes, lois et règlements en vigueur tels que ceux liés à l'environnement, au commerce international, aux relations de travail, aux droits de l'homme, à la santé et la sécurité et la concurrence.
- Mener ses affaires dans le respect des règles d'éthique et en conformité avec la *United States Foreign Corrupt Practices Act* (loi fédérale américaine contre la corruption dans le commerce international) et toutes les autres conventions, lois, procédures et règlements anti-corruption en vigueur.
- Comprendre et respecter les obligations d'Arconic et de ses employés à se conformer à la **politique anti-corruption d'Arconic** comprenant les dispositions sur l'Hospitalité et les Cadeaux telle que publiée sur <http://www.arconic.com/global/en/investors/anti-corruption-policy.asp>.
- Rassembler des informations de nature concurrentielle par des moyens légaux et ne pas partager d'informations confidentielles appartenant à Arconic ou à autrui sans autorisation écrite.
- Assurer la transparence dans la chaîne d'approvisionnement, de la source originale à Arconic, conformément aux lois et règlements en vigueur, y compris la réglementation sur les minéraux de conflit de la *US Securities and Exchange Commission* mise en œuvre dans la loi Dodd-Frank.
- Divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel à l'équipe dirigeante d'Arconic afin de procéder à un examen approprié et décider des dispositions qu'il conviendra de prendre. Les exemples incluent mais ne sont pas limités à : un employé ou un proche d'un employé qui détient ou contrôle un intérêt dans votre entreprise, l'emploi par votre entreprise d'un employé ou d'un proche d'un employé d'Arconic, ou tout autre type de relation entre des employés des deux organisations qui serait susceptible de provoquer un conflit d'intérêts réel ou potentiel
- Offrir des produits, services et prix honnêtes et exacts.
- Respecter les normes de commerce équitable dans la publicité, les ventes et la concurrence.
- Mener ses affaires en s'engageant à un maximum de transparence tout en ayant une gestion saine et en respectant le secret des affaires.

Nos fournisseurs doivent travailler de manière écoresponsable et efficace, pour réduire au minimum les effets néfastes sur l'environnement. Cela comprend :

- Se conformer à toutes les lois, règlements et normes liées à l'environnement, y compris le traitement des déchets d'exploitation.
- Choisir des processus et produits à haute efficacité énergétique, si possible
- Mettre en œuvre des systèmes existants pour réduire ou éliminer les déchets de tous types, ce qui comprend des mesures de conservation et de recyclage, de réutilisation ou de remplacement des matériaux.
- Participer activement à la gestion des risques environnementaux, à l'identification des dangers, à l'évaluation des risques qu'ils posent et la mise en œuvre de solutions.
- Encourager l'engagement communautaire pour contribuer au développement économique et social ainsi qu'à la durabilité des communautés en question.
- S'engager à l'exploitation d'un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés, y compris un milieu de travail exempt de drogues et d'armes.

Nos fournisseurs doivent travailler avec nous pour créer des procédés, des technologies, des idées et des produits plus efficaces. Cela comprend :

- Favoriser les innovations donnant à Arconic un avantage concurrentiel, tout en maintenant un niveau élevé d'excellence.
- Collaborer avec Arconic sur les moyens d'accroître la demande et la vente de nos produits.
- Nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'environnement et de durabilité, tout en atteignant une meilleure rentabilité.

Nos fournisseurs doivent respecter les droits de toutes les personnes associées à leur exploitation, y compris les communautés et les travailleurs locaux. Cela comprend :

- Ne participer en aucun cas au trafic d'êtres humains, en utilisant le travail des enfants ou le travail forcé, notamment le travail en captivité, sous contrainte, le travail forcé, l'esclavage ou la servitude.
- Respecter la dignité humaine et les droits des travailleurs, des individus et des communautés associés à leur exploitation.
- Interdire toute forme de châtement corporel, de harcèlement, de discrimination ou d'abus des demandeurs d'emploi ou des travailleurs.
- S'assurer que la rémunération des salariés soit égale ou supérieure au minimum légal et soit conforme aux lois applicables.
- Reconnaître et respecter la liberté des employés de joindre ou non, des associations ou organisations légalement autorisées.
- Disposer d'une déclaration d'égalité ou d'un code de conduite qui prohibe la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le pays d'origine, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité/expression sexuelle, la génétique, le statut de vétéran, le sexe ou l'âge (dans la limite légale).

Nos fournisseurs doivent s'engager à une amélioration continue et une excellence, ils ne doivent pas compromettre l'éthique, la sécurité ou leurs obligations juridiques pour des raisons de rentabilité. Cela comprend :

- Maintenir un contrôle financier solide et publier, le cas échéant, les résultats financiers.
- Respecter les normes du *United States Sarbanes-Oxley Act (SOX)* ou des normes équivalentes applicables, en ce qui concerne l'établissement des rapports financiers.
- Préparer des rapports financiers conformément aux principes comptables reconnus.
- Tenir des registres appropriés et précis de toutes les opérations et transactions commerciales en conformité avec les politiques de conservation et de prescription en vigueur.
- S'assurer que des matériaux et des services de qualité soient fournis à temps et selon les spécifications d'Arconic.
- Communiquer sans délai à Arconic toute non-conformité interne ou de la chaîne de valeur ou d'autres situations qui peuvent avoir une incidence sur la capacité du Fournisseur à fournir des résultats conformes en temps et en heure.
- Respecter les accords et les contrats signés.

- Communiquer sans délai à Arconic les problèmes qui peuvent avoir une incidence sur son rendement, rechercher leur cause et mettre en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires.
- Rendre les informations pertinentes disponibles sur simple demande aux responsables de la conformité des produits.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les fournisseurs doivent transmettre ces principes et responsabiliser les autres fournisseurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour des informations complémentaires concernant la Mission et les Valeurs d'Arconic, sa politique en matière de Durabilité, la Durabilité du Fournisseur, et les Programmes d'Éthique et de Conformité, veuillez consulter www.arconic.com.

SIGNELEZ UN PROBLEME

Pour signaler une activité suspecte ou un problème (y compris une violation présumée de la loi ou de ces normes) par le biais de la Ligne d'Alerte d'Arconic (disponible 24 heures sur 24), veuillez vous référer à : <https://www.arconic.com/global/en/who-we-are/integrity-line.asp>.

Si vous avez d'autres préoccupations ou des questions générales concernant les Normes Fournisseur d'Arconic, veuillez contacter ProcGlobalCompliance@arconic.com.